

Communiqué de presse – Bobigny, le 28 juin 2023

Augmentation des tarifs des transports en Île-de-France : stop à la fuite en avant ! Les transports franciliens ont besoin d'une ambition nouvelle.

Réaction de Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Ce mercredi 28 juin matin se réunissait le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités, présidé par Valérie Pécresse.

En refusant de geler le tarif du forfait « Améthyste » à compter du 1er janvier 2024, comme il en avait pourtant la possibilité, **le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités vient d'imposer aux Départements de payer 56€ de plus pour chaque forfait par rapport au prix pratiqué en 2023.** Pour le Département de la Seine-Saint-Denis cela représentera 2,3 millions d'euros supplémentaires. Avec cette augmentation, le prix du forfait « Améthyste » sera supérieur au forfait grand public, le « Passe Navigo Senior », ce qui est une aberration et un contre-sens total dans la mesure où le forfait « Améthyste » est destiné aux usager.e.s les plus fragiles, à savoir les personnes âgées ou handicapées ayant peu de ressources.

Non à l'augmentation des tarifs pour les usager.e.s.

Cette décision est une illustration du problème structurel du financement des transports en Île-de-France, dont la charge ne cesse de peser toujours plus sur les usager.e.s et les collectivités.

Je regrette à ce titre que le rapport inter-inspections sur les perspectives financières d'Île-de-France Mobilités, publié il y a quelques jours, n'ait pas su entendre l'expression des acteurs et actrices du transport. **Tous les scénarios esquissés dans ce rapport prévoient une augmentation des tarifs appliqués aux usager.e.s qui va au-delà de l'inflation.** Je refuse catégoriquement ces perspectives qui sont insupportables pour les ménages et contraires à tous les principes du développement durable. Certaines villes dans le monde ont fait le choix de la gratuité ; il n'est donc pas impossible de maîtriser les tarifs. **Le rapport suggère également de ralentir les investissements futurs. C'est tout aussi inacceptable, au vu de l'état du réseau et du matériel roulant, et du besoin toujours plus prégnant de désenclaver certains territoires.**

La Région et l'Etat doivent enfin prendre leurs responsabilités

Il faut sortir du jeu de dupes entre l'Etat et la Région consistant à savoir qui portera la faute, et dont les perdant.e.s sont les usager.e.s, premières victimes de la dégradation continue des transports en commun en Île-de-France.

L'Etat, qui a su trouver 7,5 milliards d'euros pour amortir la hausse du prix du carburant, devrait être en mesure de soutenir l'autorité organisatrice des mobilités en Île-de-France et les enjeux écologiques qu'elle porte. En face, le chantage d'Île-de-France Mobilités sur l'ouverture en 2024 d'Eole et des lignes de métro 11 et 14 est indigne au regard de la nécessité pour les usager.e.s et les territoires concernés d'avoir accès à ces nouvelles offres de transport.

Le rapport inter-inspection permet d'ailleurs de mettre en perspective le discours de la Région Île-de-France sur les transports en commun, dont elle dit faire une priorité : 29,9% de son budget de fonctionnement est dédié aux transports, contre une moyenne supérieure à 36% pour les autres Régions de France.

Je propose un scénario alternatif

Je déplore que les deux solutions qui font consensus parmi les acteurs et actrices du monde du transport soient trop vite écartées par le rapport inter-inspection : l'augmentation du versement mobilité, à peine abordée, et la baisse de la TVA sur les transports, balayée au prétexte de son effet sur les finances de l'Etat.

Avec Corentin Duprey, Vice-président du Département de la Seine-Saint-Denis en charge des mobilités, nous proposons un scénario alternatif sans aucune hausse des tarifs appliqués aux usager.e.s. D'abord, la **hausse de la contribution des collectivités doit être strictement cantonnée à l'inflation**. Ensuite, nous proposons de **déplafonner et moduler le versement mobilité, et d'acter la baisse de la TVA sur les transports**. En parallèle, de nouvelles recettes fiscales environnementales efficaces devront être mises en œuvre.

Enfin, la Région Île-de-France, Région la plus riche d'Europe mais où les inégalités sont les plus fortes, doit faire du développement des transports en commun une priorité absolue de son budget et ne peut rester en deçà de la moyenne des autres Régions de France !

C'est ce scénario pérenne, socialement juste, et vertueux pour l'environnement, que nous devons à mon sens porter pour remédier à la dégradation continue de notre offre de transports en Île-de-France.

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82